

## Compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> réunion du Comité d'orientation du Centre de ressources EEE 9 mars 2023

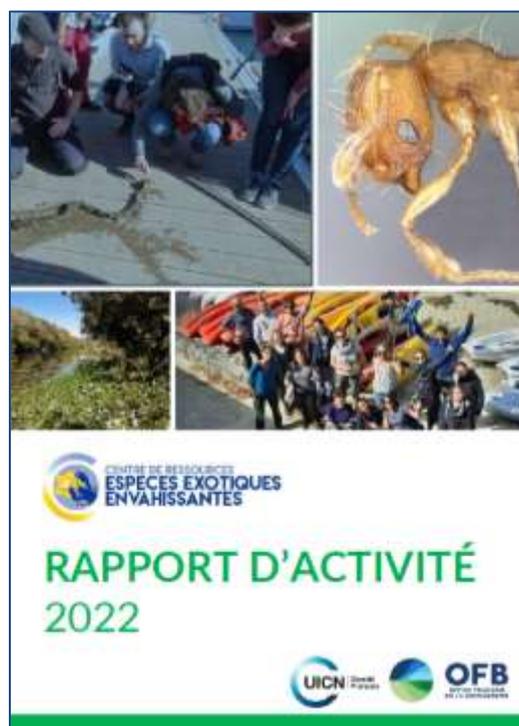
Le Comité d'orientation du Centre de ressources EEE (CDR EEE) est une instance stratégique de réflexion complémentaire de l'instance technique du CDR EEE, le réseau d'expertise scientifique et technique du CDR EEE (REST EEE). L'objectif de ce Comité est d'apporter un avis sur les activités du CDR EEE mais également d'exprimer visions et propositions sur ses perspectives. Il est composé des pilotes du Centre de ressources, de représentants de quelques structures nationales clés et de personnes invitées pour leur expertise et leur expérience reconnues sur les EEE. Il se réunit une fois par an. Sa composition et les précédents comptes-rendus sont disponibles [ici](#).

### Bilan des actions menées en 2022 et programme d'action 2023

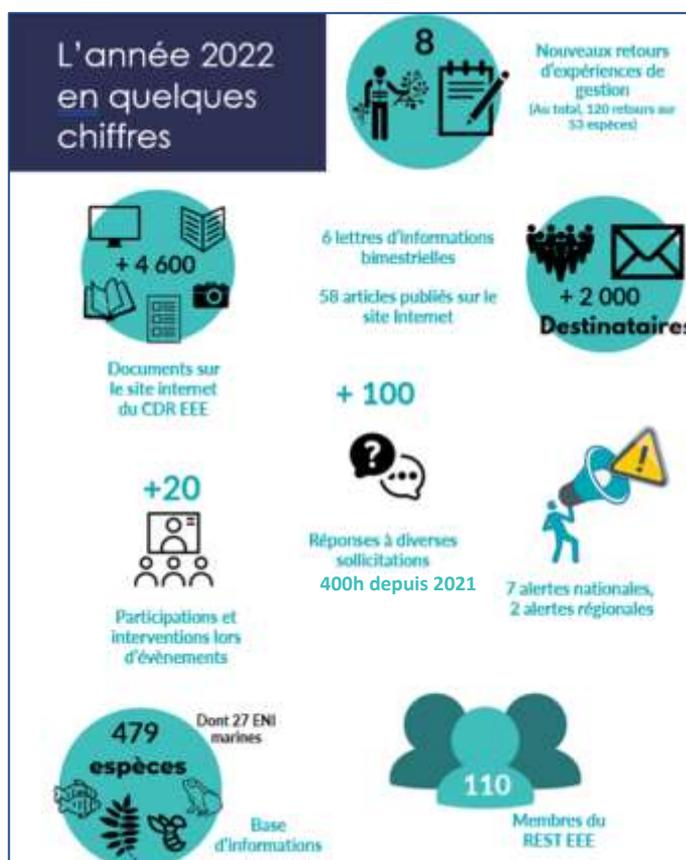
[Présentation disponible ici](#)

Le fonctionnement, les objectifs et la gouvernance du CDR EEE sont rappelés en introduction. Les principaux chiffres clés et réalisations de l'année 2022 sont présentés.

#### Bilan 2022



Principaux chiffres clés de l'année 2022



Parmi les principales réalisations et actions, trois ouvrages ont été publiés en 2022 : [un guide pour accompagner le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes](#) (mars 2022), [un éclairage scientifique sur les liens entre le changement climatique et les EEE et les conséquences de la gestion](#) (septembre 2022) et [une nouvelle compilation de retours d'expériences de gestion](#) (CPA Vol. 4, août 2022).

Le cycle de formation se poursuit. Deux formations ont été organisées, la première sur les EEE terrestres et d'eau douce à Mayotte (juin 2022) et la seconde en métropole sur les ENI marines (octobre 2022), chacune ayant réuni durant quatre jours une douzaine de participants. Ces formations sont certifiées Qualiopi et une partie de l'équipe du CDR EEE a bénéficié d'une formation de formateur occasionnel.

Le REST s'est réuni à deux reprises dans le cadre de ses réunions annuelles : à Vincennes le 11 mars et à Brest les 19 et 20 octobre.

L'ensemble des activités menées en 2022 est détaillé dans le [rapport d'activité](#) disponible sur le site du centre de ressources.

### **Principales actions 2023**

**Finalisation et publication du panorama réglementaire** : lancés en juin 2022, les travaux d'élaboration de ce panorama réglementaire avancent bien (comité de relecture constitué, rédaction avancée, consultation du comité de relecture, intégration des retours en cours). La publication est prévue au 2ème trimestre incluant un maquetage professionnel. Cette nouvelle publication du CDR EEE constituera un outil utile pour les personnes en prise de poste sur cette thématique ou qui doivent mettre en place des plans de gestion ou des stratégies. Elle sera valorisée auprès des collectivités territoriales, des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels, dans les SD et DR de l'OFB.

**Élaboration du guide sur la surveillance et la prévention des ENI marines** : une des productions attendues dans le cadre de la convention est la publication d'un guide sur la surveillance et la prévention des ENI marines qui intégrera la nouvelle collection CPA de l'OFB. La rédaction a débuté en début d'année 2023 et une version consolidée est attendue pour octobre 2023.

**Analyse des REX produits par le CDR EEE** : Les 120 REX élaborés par le CDR EEE constituent une véritable mine d'informations dont la valorisation apporterait des données nouvelles sur les espèces gérées en métropole, les pratiques de gestion, les acteurs mobilisés, les résultats des opérations, les suivis des opérations, les coûts économiques, les freins rencontrés... Il s'agit aussi pour l'équipe de mise en œuvre du CDR EEE de pouvoir disposer d'un outil simple de suivi des REX. Pour atteindre cet objectif, est prévu le recrutement d'un stagiaire de 6 mois qui aurait pour mission (1) la mise en base d'information du contenu des REX ; (2) l'analyse de cette base et des différents aspects de la gestion (3) la production d'un rapport. Les résultats permettront une meilleure évaluation des pratiques de gestion et pourraient alimenter l'élaboration de guides pratiques ou de lignes directrices pour la mise en œuvre et le suivi des opérations de gestion d'EEE, ainsi que le système d'information EEE (SI EEE) en cours de préfiguration à l'OFB.

**Mise à jour et développement du site Internet** : Le site Internet du CDR EEE rencontre diverses difficultés (le site est non sécurisé, le langage PHP bientôt obsolète, bugs voire interruptions de services). Le site, qui héberge maintenant près de 1500 documents et 3000 images, n'est pas doté d'une base documentaire directement interrogeable par les internautes. Des travaux de mise à niveau du site Internet et plusieurs développements notamment sur la base média et la base d'informations « espèces » (photothèque, recherche multicritères...) seront conduits en 2023.

### **Autres activités programmées**

- 5 numéros de la lettre d'actualité et un numéro spécial « Biosécurité » à l'automne ;

- Traduction en anglais du dernier CPA publié compilant 25 REX de métropole et d'outre-mer, avec une publication prévue fin 2023 ;
- Organisation de la prochaine formation EEE métropole du 20 au 23 juin (centre de formation de l'OFB à DRY, 45) ;
- Préparation d'une journée d'échanges techniques « EEE et filières économiques » (automne 2023) ;
- 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> réunions du REST.

#### Point de discussion

Un Système d'Information EEE est en cours de préfiguration par l'OFB (élaboration du cahier des charges). La question est posée du risque de doublonnage entre ce SI EEE et la base d'information des REX qui sera développée par le CDR EEE sachant que le SI EEE a vocation à intégrer des données sur la gestion. Il est précisé que les deux projets n'ont pas la même ambition et que la base d'information des REX restera un outil interne simple (fichier Excel ou .csv) pour faciliter le suivi et l'analyse des REX publiés par l'équipe du CDR EEE. Cette mise en forme des REX en base d'information viendra alimenter le SI EEE lorsque ce dernier sera opérationnel. Un point d'organisation entre l'équipe de l'OFB et le CDR EEE sera proposé pour s'assurer de l'articulation de ces deux projets.

### Réflexions sur la prochaine feuille de route 2024-2027

Le Comité d'orientation est interrogé sur différents sujets en vue de l'élaboration de la prochaine feuille de route du CDR EEE 2024-2027.

#### Synthèse des échanges :

#### **Formations et besoins d'accompagnement et de communication**

*L'organisation de formations et la communication sont des activités extrêmement gourmandes en temps. Se pose alors les questions de l'efficacité et du rapport coût/bénéfice.*

*Au niveau de l'OFB le mot d'ordre est de démultiplier en nombre les formations. Il faut conserver le format actuel des formations en présentiel proposées par le CDR EEE mais d'autres pistes sont à explorer. Par exemple, des milliers de personnes se sont inscrites aux derniers Mooc (à raison de 4 h par semaine ; 10 à 15 000 personnes).*

*La participation à des Mooc demande cependant beaucoup de temps et d'investissement personnel. En revanche, le format est très complet et touche des quantités importantes de personnes. Une fois le contenu établi et les séquences disponibles, c'est un outil remobilisable. Il serait pertinent de se rapprocher de structures comme Tela Botanica qui ont déjà élaboré des Mooc pour évaluer l'investissement nécessaire et le coût d'un tel projet. Deux retours d'expériences (Mooc pollinisateurs et Mooc TVB) seront prochainement disponibles en interne OFB et pourront alimenter la réflexion du CDR EEE pour évaluer si l'élaboration d'un Mooc EEE est une bonne option pour la prochaine feuille de route.*

*Les formations extérieures au CDR EEE sont référencées dans l'agenda en ligne disponible sur le site Internet du CDR EEE, lorsque les structures ont fait remonter l'information (par ex CDR Hauts de France, société botanique Gentiana).*

*Le CDR EEE est régulièrement sollicité pour accompagner le développement de la communication sur la thématique EEE. La question est de savoir si le CDR EEE doit se lancer dans la communication, et si oui avec quels objectifs et sous quelles formes. Depuis le début, le CDR produit des éléments techniques et scientifiques, factuels, et les met à disposition de façon claire, sans pour autant en faire une mise en forme spécifique à de la communication grand-public. Si le CDR EEE change d'objectif, avec la production de supports de communication en libre disposition, cela demandera nécessairement un investissement supplémentaire.*

*Par ailleurs, au regard de l'intérêt croissant que suscite cette thématique dans notre société, de la désinformation à laquelle nous sommes assez régulièrement confrontés et des tensions qui en émanent parfois, il y aurait grand intérêt à disposer au sein du REST et du COMOR d'éléments de langage partagés, par exemple pour élaborer des droits de réponse sur des sujets médiatiques nouveaux ou sensibles... De nombreux membres du REST sont sollicités par des journalistes et il serait utile d'avoir des éléments de langage organisés pour améliorer la qualité et l'efficacité des réponses apportées. Le CDR EEE pourrait se positionner sur cet enjeu et produire un document diffusable à transmettre sur ce sujet. L'expérience du réseau EEE Pays de la Loire montre qu'une charte qui intègre des éléments de langage est finalement très utile à une échelle territoriale en participant à une démarche qualité permettant de marginaliser des positions ou des messages qui ont tendance à diaboliser les EEE ou inversement à ignorer les enjeux.*

*Ces réflexions pourront être engagées à la suite des travaux initiés par la cellule EEE de l'OFB sur les éléments de langage.*

### **Animation REST et COMOR**

*LE REST regroupe actuellement 110 experts et personnes ressources et les demandes de nouvelles adhésions au réseau sont régulières. La question se pose de l'intérêt de formaliser une procédure d'adhésion, grâce, par exemple, à un court formulaire à remplir (que représente le fait d'être membre ? pourquoi souhaitez-vous le rejoindre ?...) et de procéder à une validation du renouvellement de cette adhésion selon une fréquence qui resterait à définir (souhaitez-vous toujours participer ?). Ceci afin que le REST reste une entité nationale reconnue pour son expertise sans vocation à drainer tous les experts au détriment, par exemple, des réseaux d'expertises régionaux.*

*Avec l'élargissement du REST, certains membres peuvent être moins impliqués du fait de sujets qui éloignés de leurs thématiques de travail ou de leurs expertises. L'intérêt de GT thématiques particuliers au sein du REST a été discuté pour (re)mobiliser davantage les membres. L'intérêt de tels GT serait, par exemple, de produire des réflexions et d'alimenter le REST et le CDR EEE sur des sujets émergents, ou de permettre à des membres de proposer et de porter un projet. Mais du fait d'une charge de travail actuelle déjà importante, l'équipe de mise en œuvre ne pourrait pas en assurer l'animation. Ces GT thématiques devraient donc fonctionner avec une certaine autonomie. Toutefois, il a aussi été considéré que le mode actuel de fonctionnement « en mode projet » du CDR EEE fonctionnait bien et pourrait aussi se poursuivre tel quel.*

*La question a été posée de la place du COMOR et de son rôle d'orientation. Le COMOR répondait au besoin de pouvoir s'appuyer sur une instance intermédiaire formalisée entre le COPIL et le REST pour aider à la prise de décision, dans un contexte particulier à l'époque avec l'arrivée du règlement européen sur les EEE et la transition de l'ex GT IBMA vers un centre de ressources. De l'avis des membres, le COMOR reste une instance pertinente de réflexion du fait de sa pluridisciplinarité et de son ouverture (des membres du COMOR ne sont pas membres du REST) qu'il faut conserver. Il serait bienvenu de le mobiliser davantage sur des sujets à discuter pour qu'il joue son véritable rôle d'orientation.*

*Pour conclure, il est indiqué qu'un questionnaire est en cours de préparation et sera diffusé prochainement au REST et au COMOR pour recueillir les avis et propositions des membres de ces instances en vue de la préparation de la prochaine feuille de route du CDR EEE.*

## Actualités nationales

[Voir la présentation pour plus d'information.](#)

Trois actualités nationales sont présentées en fin de réunion :

- le Fonds d'accompagnement de la SNB (Fonds vert) ;
- le Plan national zones humides ;
- l'appel à manifestation d'intérêt « recherche-action EEE » porté par l'OFB. Cet AMI constitue une traduction concrète et opérationnelle du travail menée en 2022 par le CDR EEE, avec l'appui du Réseau EEE outre-mer, et qui a abouti à l'élaboration d'une note de proposition pour un tel appel à projet dont s'est saisi l'OFB.

Rédaction : Yohann Soubeyran (UICN Comité français)

Contributions et relectures : Madeleine Freudenreich et Clara Singh (UICN Comité français) et Alain Dutartre (expert indépendant, CDR EEE)

Fait à Montpellier, le 28 mars 2023

## Liste des participants

### Connectés :

Annie Aboucaya (Parc national de Port Cros)  
Arnaud Albert (OFB – DRAS)  
Jean-Patrice Damien (PNR Brière)  
Alain Dutartre (expert indépendant)  
Pierre Ehret (MAA)  
Ségolène Faust (DREAL Centre Val-de-Loire)  
Madeleine Freudenreich (UICN Comité français)  
Valérian Gratpain (MSS)  
Coraline Jabouin (OFB - DAC)  
Jean-François Maillard (OFB – DRAS)  
Stéphanie Morelle (FNE)  
Jean-Philippe Reygrobellet (EPTB des Gardons)  
Nicolas Poulet (OFB – DRAS)  
Clara Singh (UICN Comité français)  
Yohann Soubeyran (UICN Comité français)  
Julien Tourout (UMS PatriNat)  
Alphonse Versaveau (MTE)  
Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire)  
Christelle Béranger (PNR Martinique)

### Excusés :

Florian Kirchner (UICN Comité français)  
Aurélien Daloz (OFB-DAC)  
François Delaquaize (MTECT)